

Le 6^{ème} cours des principes de recherche

Les périodiques

Ce sont des revues de recherche qui possèdent des articles portant sur des sujets précis. Le périodique est une publication en série datée, qui comporte sur la couverture un titre général, une date, un numéro d'exemplaire, et à l'intérieur on trouve un sommaire, c'est-à-dire la liste des articles, puis les articles, une bibliographie et des illustrations .

Les thèses

Une thèse est un ouvrage produit par un étudiant. C'est l'aboutissement d'un long travail de recherche sur un thème auquel elle apporte un éclairage. Une thèse, qui n'est pas publiée, se présente sous forme de document dactylographié ou produit avec un traitement de texte.

On peut consulter une thèse selon :

- Le nom et le prénom de l'auteur.
- Le titre de la thèse.
- Le lieu de la soutenance.
- L'année de la soutenance.
- Le nom du directeur de thèse.

Une thèse peut être publiée par un étudiant, et dans ce cas elle est traitée comme un livre .

Les ressources Internet

Les ressources sont les documents ou les pages qui sont disponibles sur le réseau d'Internet. On peut trouver toutes sortes de textes : des dictionnaires, des livres, des articles, et ; on peut consulter aussi des catalogues de bibliothèques, des banques de données, des dossiers, des journaux, des images, du son, etc.

Les banques de données.

Elles sont appelées aussi bases de données. **Ce sont des ensembles de données organisées et traitées de manière à permettre une recherche documentaire par des outils informatiques sur des critères précis (auteur, mots du titre ou du texte, date source....).** Les banques de données permettent de trouver rapidement l'information souhaitée . On peut les consulter sous différentes formes, en particulier sur CD-ROM comme : Encyclopedia Universalis, Le Monde, etc.

Les CD-ROM (Compact disk read only memory)

C'est un support qui peut porter des différents types de documents : des périodiques, des documents, des bases de données, etc....

C'est un disque compact audio . C'est un support multimédia , c'est –à- dire qu'il peut contenir en plus du texte, du son, des images, des séquences vidéo. Il a une très grande capacité de stockage de textes.

Les bibliographies

Une bibliographie est une liste de références écrites sur un sujet précis ou concernant un domaine . Une bibliographie se présente sous la forme de publication imprimée ou de banques de donnée bibliographiques (sur CD-ROM ou Internet).

Il est à noter qu'on peut trouver des listes de références bibliographiques dans un livre, à la fin d'un article ou bien sur Internet.

4- Organiser les informations recueillies :

Pour toute recherche , il est nécessaire de trouver des documents intéressants, mais il est encore plus utile de savoir les lire pour les comprendre et sélectionner les informations utiles pour les conserver sous une forme écrite et les mémoriser.

Il faut distinguer dans notre travail :

- **Les Sources :** ce sont les textes et les données que nous allons analyser et qui seront la base de notre travail.
- **Les commentaires :** ce sont les études et les ouvrages qui donnent des synthèses, des critiques, des analyses de ces textes et données.
- **Nos opinions personnelles :** ce sont nos propres commentaires qu'il faut distinguer des sources et des études utilisées.

5- Constituer le plan du travail :

Tout travail de recherche doit comporter ces points essentiels :

- **Un titre :** Il synthétise le travail et permet de présenter le travail.
- **Une table des matières (un sommaire) :** elle comporte les titres des chapitres qui doivent être évocateurs. Leur lecture doit montrer la progression de la démonstration des idées.

- **Une introduction** : c'est la justification de la recherche . Elle précise le cadre de travail , pose la problématique, énonce l'hypothèse, annonce l'organisation du mémoire.
- **Le corps du travail** : c'est la présentation de votre recherche. Il doit se baser sur l'analyse et la discussion . Il est bon d'établir un ordre logique de la discussion des idées.
- **Une conclusion** : Sa véritable fonction est de répondre de façon synthétique à notre question initiale.
- **Une bibliographie** : c'est la liste des ouvrages cités dans le corps du travail. Elle doit être référencée et comprendre uniquement les ouvrages, revues ou articles auxquels nous avons fait directement référence dans le corps du travail.

BON COURAGE